

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 24 portant désignation pour l'année 1965 des assesseurs des tribunaux autochtones.

n° 24

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 janvier 1965

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1965

Date du numéro
31 janvier 1965

TEXTE INTÉGRAL

Les notables désignés comme assesseurs des Tribunaux autochtones des Cercles de Dikhil, Ali-Sabieh, Tadjourah et Obock par les arrêtés des 24 janvier 1963 et 25 janvier 1964 susvisés, sont reconduits dans leurs fonctions pour l'année 1965. Sont nommés assesseurs des Tribunaux autochtones du Cercle de Djibouti, pour l'année 1965, les notables ci-dessous désignés:

a) TRIBUNAUX DU PREMIER DEGRE Assesseurs titulaires : MM. Abdallah Youssouf, Bédoitaméla, chef du quartier n° 1, de coutume Afar : Sougué Miguil, Issa Furlaba, boucher, de coutume Issa. Assesseurs adjoints : MM. Mohamed Ali, dit « Dig-Dig », Bédoitaméla, retraité, de coutume Afar. Saleh Ahmed Koubati et Abdoukader Ahmed, commercçants, de coutume arabe. Mohamed Abdi Gas, Aber-Awal, Abdi Abokor, Aber Yonis. tailleur, et Ahmed Djegne Chamarkeh, Gadabourcy Abar Afan, ancien combattant, de coutume Somalie. Abdou Mohamed Moufta, tailleur, de coutume soudanaise. Areh Warsama Bahal, Gadabourcy: b) TRIBUNAL DU DEUXIEME DEGRE Assesseurs titulaires : MM. Houmed- Abdallah, Afar Assoba, commerçant de coutumé Afar. Assowe Wais Abaneh, dit « Abrar », Issa Mamassan boucher de coutume Issa. Assesseurs adjoints : MM. Dabela GuerKala, Afar aissamale, commerçant, de coutume Afar. Farah Dabar, Okal, Issa. Abdoul Halim Ahmed, Arabe Hagbari, commerçant, de coutume Arabe. Houssein Abdou Kassim, Arabe Chebani, propriétaire, de coutume Arabe. Houssein Ismaël Samatar, Aber-Awal, employé. Osman Oufane ancien sergent garde-cercle, Gadabourcy, Mahamadassé. Houssein Rachi Mohamed, Soudanais. Abdi Abokor Dirie, Issak) Aberyonis, tailleur au quartier n° 3.